

Le centre de compétences Intervention de l'ECAB coiffe l'organisation de la défense incendie dans tout le canton de Fribourg. Au 31.12.20, près de 59 corps SP communaux ou intercommunaux y compris 9 corps d'entreprise totalisent environ 3'920 sapeurs-pompier. Placé sous la conduite de l'Inspecteur cantonal des sapeurs-pompier, le centre de compétences s'occupe des règles techniques et de la doctrine d'engagement, de la formation cantonale des sapeurs-pompier, du soutien financier aux communes pour l'équipement et le matériel des soldats du feu. Par ailleurs, il représente le canton de Fribourg auprès des instances intercantionales et nationales.

Temps forts

Concept SP2020 – Projet LDIS

Le futur de l'organisation des sapeurs-pompier fribourgeois s'est précisé en 2020. Le concept SP2020+ traduit dans le cadre de l'avant-projet de loi sur la défense incendie et les secours (LDIS) a été confirmé. En effet, le Comité de Pilotage (COFIL), dirigé par la Direction de la sécurité et de la justice (DSJ), a validé le projet final le 9 novembre 2020. Après quelques ultimes vérifications formelles par les services de l'Etat, le projet a été soumis à la sanction du Conseil d'Etat le 9 décembre 2020. Transmis dans la foulée au Grand Conseil, celui-ci a désigné le 17 décembre la commission parlementaire chargée de l'étude du projet de nouvelle législation.

Sur le plan opérationnel, afin d'anticiper et garantir un fonctionnement permettant d'assumer les missions, les régions (souvent autour des Préfets et des commandants CSPi/CR) ont d'ores et déjà débuté des travaux de réflexion et planification de la mise en œuvre de SP2020+.

L'ECAB salue cet esprit d'anticipation qui met au centre la volonté de garantir des prestations de sauvetage aux fribourgeoises et fribourgeois. Ces travaux régionaux constituent les bases essentielles des futurs bataillons. Dans cette même idée, l'ECAB a profité de 2020 pour lancer, en étroite collaboration avec la conférence des commandants de CR, quelques projets pilotes visant à tester les structures organisationnelles. Il en ressort un premier bilan très positif.

Gestion du COVID-19 – mise en place d'un Etat-major cantonal SP ad hoc

L'année 2020 fut également une année de pandémie. Le coronavirus a eu et continue d'avoir un impact drastique non seulement sur la population civile, mais également sur l'activité des sapeurs-pompiers. Un état-major cantonal des sapeurs-pompiers ad hoc a été mis en place pour développer et mettre en œuvre des mesures et des concepts visant à préserver la santé des sapeurs-pompiers tout en maintenant leur capacité d'intervention. Par exemple, des instructions sur la manière de se comporter ont été établies pour les services d'urgence et du matériel de protection individuelle a été organisé lorsqu'il n'était plus disponible au travers des canaux usuels.

En outre, la capacité d'intervention des sapeurs-pompiers a été suivie régulièrement à l'échelle cantonale et gérée de manière centralisée par l'état-major cantonal des sapeurs-pompiers. L'objectif principal de toutes ces mesures était de maintenir les sapeurs-pompiers opérationnels, ce que nous sommes parvenus à assurer : ceux-ci ont été pleinement opérationnels à tout moment, de jour comme de nuit, et ont pu garantir la sécurité de la population fribourgeoise. En plus de ce défi, les sapeurs-pompiers ont même pu soutenir les partenaires de la chaîne de sauvetage, notamment les services d'ambulances, par la mise à disposition de chauffeurs. Afin de se préparer à de potentielles aggravations de la situation, d'autres concepts pour le maintien de la capacité opérationnelle ont pu être développés et peuvent être activés si la situation devait l'exiger.

Livraison des véhicules harmonisés du canton de Fribourg

Dans le courant de l'année 2020, divers véhicules d'urgence ont pu être remis aux organisations de pompiers compétentes à l'occasion de marchés publics harmonisés.

5 Véhicules tracteurs, Pick-up Ford Ranger livrés en octobre 2020

3 Minibus 4×4, 5 tonnes livrés en novembre 2020

1 Echelle automobile en novembre 2020

2 Véhicules transport matériel en décembre 2020



ECAB
KGV

Rapport annuel 2020

Prévention et intervention Intervention



Equipement personnel

Tenue feu cantonale harmonisée : les livraisons de la première série issue du marché public initial ont eu lieu les semaines 47 et 48. Les démarches selon le processus de marché public nous ont permis d'offrir un produit à un prix vraiment attractif par rapport aux produits précédents existants dans le canton. Ce sont déjà plus de 300 tenues, très attendues par certains corps, qui ont été livrées cette année et près de 300 tenues supplémentaires qui ont été annoncées pour 2021, sous réserve de l'acceptation des budgets par les communes.



Sinistres importants

Au sujet des intervenants, ces derniers devant appliquer en plus des mesures sécuritaires habituelles, des mesures de protection COVID, port de gants nitriles et masques, désinfection du matériel et des véhicules, rendant leur travail complexe.

Plus particulièrement, le 1er mars 2020, le clocher de l'église de St-Martin est frappé par la foudre. L'engagement de moyens extra cantonal sera nécessaire afin de pouvoir procéder à l'extinction et sécuriser la flèche.

Le 24 juin 2020, le feu d'une menuiserie, au milieu de la nuit occasionnera de gros dégâts. Cependant le travail des sapeurs-pompiers aura permis de sauver la 2ème partie du bâtiment, attenante à la 1ère en inflammation totale.

Feu d'une menuiserie à Montbovon le 24 juin 2020

En 2020, les sapeurs-pompiers ont été mobilisés pour environ 302 interventions feu. Cela représente 80 interventions de moins que l'année dernière.

Dans le domaine des interventions éléments naturels, env. 235 mobilisations pour un volume de 2'700 heures ont été effectuées. Il s'agit d'une hausse importante par rapport à l'année précédente. Cela représente env. 1'200 heures d'interventions en plus.

Feu de ferme à Romont le 5 octobre 2020

Feu de bâtiment à Flamatt le 5 novembre 2020

Quelques chiffres

Nombre d'interventions/mobilisations

2'270

Nombre d'interventions/mobilisations

En 2020, une légère hausse des alarmes a été constatée. Les sapeurs-pompiers fribourgeois ont été alarmés à près de 2'270 reprises par le Centre d'engagement et d'alarme de la Police cantonale (CEA). 22 % de ces mobilisations concernent des alarmes automatiques dont près de la moitié ont été annulées, s'avérant être en grande partie de fausses alarmes. Les interventions pour des défenses hydrocarbures restent également importantes en légère baisse par rapport à 2019 avec un peu plus de 15% des alarmes. Le confinement dû au COVID a eu comme conséquence une diminution du trafic et du coup des alarmes hydrocarbures. En 2020, le nombre d'intervention est similaire à 2019, malgré une période plus calme durant la phase de confinement COVID-19.

Nombre de Corps de Sapeurs-Pompiers

59

Nombre de Sapeurs-Pompiers

3'920

Formation Sapeurs-Pompiers

2020 fut une année assez particulière à cause de la crise sanitaire. 75 cours cantonaux étaient prévus sur le calendrier, mais seulement 40 d'entre eux ont pu avoir lieu, et ce grâce à l'aide précieuse et à l'engagement de nos 69 instructeurs et 41 formateurs.

Le centre de compétences « Formation des sapeurs-pompiers » est chargé d'organiser et de dispenser l'instruction cantonale des sapeurs-pompiers.

Le centre de compétences Intervention a formé, avec les instructeurs et formateurs du canton, 792 participants, dont 95 femmes, pour 1'540 jours de formation en 2020.

5 démissions d'instructeurs ont été enregistrées en 2020.

Les instructeurs fribourgeois ont, cette année encore, été engagés au niveau national, 8 d'entre eux ont participé activement aux cours fédéraux en 2020, cours qui sont gérés par la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) avec la Conférence des instances (CI CSSP) et la Conférence suisse des inspecteurs sapeurs-pompiers (CSISP). Cette organisation est affiliée à la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG AMPCSP), et la présidence de la COSP-Formation (Commission spécialisée formation) est assurée par notre Inspecteur cantonal Martin Helfer.

CFCh (Centre de formation de Châtillon)

L'année 2020 fut compliquée, aussi pour le centre de formation à Châtillon. Avec l'entrée en vigueur du semi-confinement il a fallu rapidement annuler ou reporter des réservations de clients. Des plans de protection ont été élaborés et l'on a même construit une station de désinfection mobile. Ainsi, à la mi-août, nous avons pu reprendre les cours avec certaines contraintes. Malgré tous les efforts déployés et les plans de protection adaptés en permanence, il a fallu annuler en automne tous les cours et toutes les réservations de clients pour 2020.

La palette de formations proposée au centre de formation est également en constante évolution.

Le centre de formation accueille de plus en plus de formations dans le domaine de la prévention, par exemple la formation des spécialistes communaux en protection incendie.

Et nous avons aussi une forte demande d'autres partenaires qui veulent utiliser le centre de formation. Tels que les SP professionnels et SP de milice hors canton de Fribourg et autres entités professionnelles.